

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

**PRIX DE L'ABONNEMENT**  
Roubaix - Tourcoing: Trois mois, 13 fr. 50. - Six mois, 26 fr. - Un an, 50 fr.  
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne: Trois mois, 15 fr.  
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.  
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

**REDACTION ET ADMINISTRATION**  
17, RUE NEUVE, 17  
Directeur gérant: ALFRED REBOUX

**PRIX DES INSERTIONS**  
Annonces: la ligne, 25 c. — Réclames: 30 c. — Faits divers, 50 c.  
ABONNEMENTS ET ANNONCES: Rue Neuve, 17, à ROUBAIX. — A Lille, rue du Cour-Saint-Etienne, 9 bis.  
Paris: chez MM. HATAI, LAITRE et C<sup>o</sup>, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.  
Bruxelles, à l'Office de Publication.

ROUBAIX, 6 MAI 1884

### LES ÉLECTIONS DE PARIS

Nous avons ouvert ce matin avec une certaine curiosité les journaux qui sont les organes les plus autorisés des divers partis en lutte dans les élections municipales du 4 mai. Chose inouïe! ils ont tous l'air d'être satisfaits du résultat. Ceux-mêmes qui sont incontestablement les vaincus du scrutin font contre fortune bon cœur et affectent de prendre leur sort avec philosophie. Ils ont, d'ailleurs, toutes sortes de prétextes pour expliquer certains échecs significatifs; puis ils se consolent en essayant de faire passer pour une victoire les défaites partielles de quelques-uns de leurs ennemis.

Nous, qui n'avons aucun motif de farder ou de dissimuler la vérité, nous constaterons les choses telles qu'elles sont. Il n'y a, d'ailleurs, pas moyen d'altérer la matérialité des chiffres. Paris a donné hier, en chiffres ronds, à peu près 175,000 voix aux autonomistes, socialistes, collectivistes, etc., en un mot, aux révolutionnaires de toutes nuances; environ 75,000 voix aux opportunistes, et près de 40,000 voix aux conservateurs.

Voilà le résultat général: rien n'en peut affaiblir l'éloquence. Paris appartient plus que jamais au parti de la Commune. En 1881, ce parti, sous toutes ses formes, n'avait réuni que 117,000 suffrages. Il en a conquis près de 60,000 en plus, dans l'intervalle.

Les opportunistes avaient obtenu alors près de 90,000 suffrages; ils en ont perdu 13,000. La situation des conservateurs est restée à peu près la même aux deux époques.

Ces chiffres répondent préemptoirement à ceux qui, ce matin encore, s'écrient que si l'on avait aboli le scrutin uninominal par quartier et organisé le grand sectionnement, les autonomistes auraient été mis en minorité.

Erreur manifeste! Complète illusion! A moins que l'arithmétique ne soit bouleversée, le nombre, dans un cas comme dans l'autre, aurait dominé souverainement, et le nombre est irrécusablement pour le parti rouge.

Le système du vote par quartier a sauvé, au contraire, les opportunistes d'un grand désastre; c'est à lui qu'est dû le succès de quelques candidatures modérées et conservatrices qui, sans cela, eussent été englouties sous l'invasion des éléments révolutionnaires.

En analysant de plus près le scrutin du 4 mai, on arrive aux mêmes conclusions, mais peut-être signaler quelques détails intéressants.

Il n'y a eu, au premier tour, que 47 conseillers municipaux élus; il faudra donc procéder à 33 ballottages.

Les 47 élus comprennent 24 autonomistes, 10 opportunistes, 8 conservateurs, 4 indépendants et 1 candidat ouvrier.

L'ancien conseil comptait 31 autonomistes, 28 opportunistes, 10 membres de la droite, 10 indépendants et 4 ouvriers.

On voit que les autonomistes ont, du premier coup, à peu près atteint leur ancienne majorité, ainsi que les conservateurs; tandis que les opportunistes ont encore un gros effort à faire pour maintenir leurs positions gravement attaquées.

Il est hors de doute que les révolutionnaires seront plus nombreux dans le nouveau conseil que dans l'ancien, car, pour les scrutins de ballottage, un assez grand nombre d'entre eux ont une avance notable sur leurs concurrents opportunistes.

Il est hors de doute, par conséquent, que ceux-ci perdront, en définitive, plusieurs des sièges qu'ils occupaient auparavant.

Quant aux conservateurs, ils sont parvenus déjà à gagner un ou deux sièges. Les ballottages de dimanche prochain semblent leur promettre encore quelques succès. Nous ne dirons pas qu'ils ont fait des progrès considérables, mais il faut reconnaître que les minorités qu'ils ont obtenues, cette fois, sont plus importantes qu'aux précédentes élections. Il se fait évidemment, dans l'opinion publique, un mouvement heureux pour la droite.

Ainsi, accroissement du parti révolutionnaire, amoindrissement du parti opportuniste, léger progrès du parti conservateur, telle est en trois mots la physionomie des élections de Paris.

Quant au parti municipal, si ingénieusement inventé pour les besoins de la cause, on ne sait vraiment plus ce qu'il est devenu dans la lutte. Disparu, étouffé, anéanti! Il n'était vraiment représenté que par M. Dietz au quartier de la place Vendôme, et M. Dietz a lamentablement échoué.

C'est en vain qu'on a voulu enlever aux élections parisiennes leur caractère politique. Elles l'ont conservé par la force des choses, et il ne pouvait en être autrement lorsque tant de questions brûlantes et de passions s'agitent à l'Hotel-de-Ville.

Voilà la réalité des choses. Rien ne serait plus funeste que de ne pas la voir et l'avouer franchement.

La représentation municipale de Paris échappe de plus en plus à l'opportunisme et même à l'action gouvernementale, qui s'est peut-être trop identifiée avec lui.

Que l'on ne s'y trompe point: le mouve-

ment autonomiste se développera chaque jour davantage, sous toutes les formes que l'on tentera de donner au système d'élection. Les autonomistes sont maîtres du terrain et la majorité de la population parisienne est pour eux.

Et cela durera jusqu'à ce qu'on comprenne enfin qu'un conseil municipal élu est une folie dans une capitale comme Paris, et que livrer au suffrage universel l'administration et les revendications d'une agglomération aussi vaste, c'est donner à la démagogie le droit d'organiser un Etat dans l'Etat.

On a encore peu de résultats connus des élections dans les départements; la plupart des renseignements que publient les journaux sont de source ministérielle et l'on comprend que le gouvernement communique les résultats qui lui sont favorables; mais il est facile de voir qu'en province, comme à Paris, les conservateurs ont partout gagné et que, dans un grand nombre de villes, ils sont parvenus à faire élire plusieurs de leurs candidats. Citons notamment parmi les résultats connus, ceux de Marseille, Nantes, Poitiers, Lyon, Mâcon, Alais, Murat, Orthez, Dunkerque, Hazebrouck, Armentières, Calais, Versailles, Hoofleur, Nevers, Brignolles, Arles, etc.

Dans plusieurs de ces villes, les conservateurs sont parvenus à faire élire toute leur liste, dans d'autres, ils ont fait réussir plusieurs de leurs candidats.

A Paris, les journaux du parti autonomiste — ils pourraient le faire à moins — ont très haut leur victoire. « Paris, s'écrie le Radical, vient de se prononcer nettement et superbement en faveur de notre politique... Nous avions prévu ce résultat. Nos gouvernants, qui prétendent faire marcher la France, ne sont pas encore de taille à faire reculer Paris. » M. de Rochefort écrit de son côté dans l'Intransigeant: « Ce qui résulte du scrutin d'hier, c'est pour les opportunistes, presque partout battus, ce premier avertissement qui, sous l'Empire, précédait généralement de si peu la suppression d'un journal. Les intransigeants socialistes et les candidats ouvriers gagnent des sièges; les réactionnaires viennent en tête des listes dans plusieurs quartiers où il y aura ballottage. Quant aux ministériels, leur échec est d'autant plus significatif qu'étant donnée leur déconsidération croissante, il ne peut que s'accroître l'année prochaine aux élections législatives. »

Quant aux journaux opportunistes, si audacieux qu'ils soient à feindre la victoire même quand ils sont battus, ils n'ont pas triomphé des élections de dimanche. La République française conclut ainsi par des observations assez mélangées: « En somme, nous pensons qu'après les ballottages Paris aura, ou peu s'en faut, le conseil municipal le meilleur que puisse lui donner le petit scrutin, et nous pensons aussi que ce petit scrutin est maintenant condamné définitivement. Les certitudes de la dernière phrase révèle assez clairement la méchante humeur du journal gambettiste. »

On annonce que les pensions des 600 magistrats remplacés en vertu de la réorganisation républicaine du personnel judiciaire sont aujourd'hui définitivement liquidées.

Par suite de cette opération, un crédit de 1,400,000 fr. devra être inscrit au budget, au chapitre des retraites. On peut se rendre compte maintenant, dit le Monteur, de ce que l'épuration de la magistrature, entreprise par les hommes du régime, aura coûté aux contribuables. Qu'on additionne la somme des pensions qu'il va falloir payer aux magistrats anciens et celle des traitements des nouveaux magistrats, et on aura exactement ce que coûte la magistrature républicaine. Elle coûte plus cher que l'ancienne. Est-elle meilleure? Nous feignons bien rire les républicains eux-mêmes, si nous répondions affirmativement à cette question.

On annonce que les pensions des 600 magistrats remplacés en vertu de la réorganisation républicaine du personnel judiciaire sont aujourd'hui définitivement liquidées.

Par suite de cette opération, un crédit de 1,400,000 fr. devra être inscrit au budget, au chapitre des retraites. On peut se rendre compte maintenant, dit le Monteur, de ce que l'épuration de la magistrature, entreprise par les hommes du régime, aura coûté aux contribuables. Qu'on additionne la somme des pensions qu'il va falloir payer aux magistrats anciens et celle des traitements des nouveaux magistrats, et on aura exactement ce que coûte la magistrature républicaine. Elle coûte plus cher que l'ancienne. Est-elle meilleure? Nous feignons bien rire les républicains eux-mêmes, si nous répondions affirmativement à cette question.

On annonce que les pensions des 600 magistrats remplacés en vertu de la réorganisation républicaine du personnel judiciaire sont aujourd'hui définitivement liquidées.

Par suite de cette opération, un crédit de 1,400,000 fr. devra être inscrit au budget, au chapitre des retraites. On peut se rendre compte maintenant, dit le Monteur, de ce que l'épuration de la magistrature, entreprise par les hommes du régime, aura coûté aux contribuables. Qu'on additionne la somme des pensions qu'il va falloir payer aux magistrats anciens et celle des traitements des nouveaux magistrats, et on aura exactement ce que coûte la magistrature républicaine. Elle coûte plus cher que l'ancienne. Est-elle meilleure? Nous feignons bien rire les républicains eux-mêmes, si nous répondions affirmativement à cette question.

On annonce que les pensions des 600 magistrats remplacés en vertu de la réorganisation républicaine du personnel judiciaire sont aujourd'hui définitivement liquidées.

Par suite de cette opération, un crédit de 1,400,000 fr. devra être inscrit au budget, au chapitre des retraites. On peut se rendre compte maintenant, dit le Monteur, de ce que l'épuration de la magistrature, entreprise par les hommes du régime, aura coûté aux contribuables. Qu'on additionne la somme des pensions qu'il va falloir payer aux magistrats anciens et celle des traitements des nouveaux magistrats, et on aura exactement ce que coûte la magistrature républicaine. Elle coûte plus cher que l'ancienne. Est-elle meilleure? Nous feignons bien rire les républicains eux-mêmes, si nous répondions affirmativement à cette question.

On annonce que les pensions des 600 magistrats remplacés en vertu de la réorganisation républicaine du personnel judiciaire sont aujourd'hui définitivement liquidées.

Par suite de cette opération, un crédit de 1,400,000 fr. devra être inscrit au budget, au chapitre des retraites. On peut se rendre compte maintenant, dit le Monteur, de ce que l'épuration de la magistrature, entreprise par les hommes du régime, aura coûté aux contribuables. Qu'on additionne la somme des pensions qu'il va falloir payer aux magistrats anciens et celle des traitements des nouveaux magistrats, et on aura exactement ce que coûte la magistrature républicaine. Elle coûte plus cher que l'ancienne. Est-elle meilleure? Nous feignons bien rire les républicains eux-mêmes, si nous répondions affirmativement à cette question.

On annonce que les pensions des 600 magistrats remplacés en vertu de la réorganisation républicaine du personnel judiciaire sont aujourd'hui définitivement liquidées.

Par suite de cette opération, un crédit de 1,400,000 fr. devra être inscrit au budget, au chapitre des retraites. On peut se rendre compte maintenant, dit le Monteur, de ce que l'épuration de la magistrature, entreprise par les hommes du régime, aura coûté aux contribuables. Qu'on additionne la somme des pensions qu'il va falloir payer aux magistrats anciens et celle des traitements des nouveaux magistrats, et on aura exactement ce que coûte la magistrature républicaine. Elle coûte plus cher que l'ancienne. Est-elle meilleure? Nous feignons bien rire les républicains eux-mêmes, si nous répondions affirmativement à cette question.

On annonce que les pensions des 600 magistrats remplacés en vertu de la réorganisation républicaine du personnel judiciaire sont aujourd'hui définitivement liquidées.

Par suite de cette opération, un crédit de 1,400,000 fr. devra être inscrit au budget, au chapitre des retraites. On peut se rendre compte maintenant, dit le Monteur, de ce que l'épuration de la magistrature, entreprise par les hommes du régime, aura coûté aux contribuables. Qu'on additionne la somme des pensions qu'il va falloir payer aux magistrats anciens et celle des traitements des nouveaux magistrats, et on aura exactement ce que coûte la magistrature républicaine. Elle coûte plus cher que l'ancienne. Est-elle meilleure? Nous feignons bien rire les républicains eux-mêmes, si nous répondions affirmativement à cette question.

On annonce que les pensions des 600 magistrats remplacés en vertu de la réorganisation républicaine du personnel judiciaire sont aujourd'hui définitivement liquidées.

Par suite de cette opération, un crédit de 1,400,000 fr. devra être inscrit au budget, au chapitre des retraites. On peut se rendre compte maintenant, dit le Monteur, de ce que l'épuration de la magistrature, entreprise par les hommes du régime, aura coûté aux contribuables. Qu'on additionne la somme des pensions qu'il va falloir payer aux magistrats anciens et celle des traitements des nouveaux magistrats, et on aura exactement ce que coûte la magistrature républicaine. Elle coûte plus cher que l'ancienne. Est-elle meilleure? Nous feignons bien rire les républicains eux-mêmes, si nous répondions affirmativement à cette question.

On annonce que les pensions des 600 magistrats remplacés en vertu de la réorganisation républicaine du personnel judiciaire sont aujourd'hui définitivement liquidées.

Il est probable que la majorité, à qui ces curieux renseignements seront communiqués, se demandera quand viendra la discussion des nouveaux crédits, s'il convient à la France de jouer plus longtemps le rôle de conquérant chevaleresque, et de redresser les torts des Annamites et des Chinois pour faire bénéficier de cette orthopédie les Annamites, les Chinois, les Anglais et les Allemands. Avons-nous donc trop de millions, que nous les dépensions à guérir les autres, avant de nous penser nous-mêmes?

Il est évident que la question se pose en ce moment d'une façon urgente. Le Tonkin est-il ou non un territoire de colonisation?

Est-il habitable pour nos nationaux, est-il profitable pour nos intérêts, en un mot, l'argent que nous avons dépensé est-il de l'argent perdu ou de l'argent placé? La question est posée; il faudrait y répondre.

### UN AMI DES ALLEMANDS

Voici un fait qu'on ne saurait apprendre sans la plus vive indignation. Un agent diplomatique de la République française a osé outrager publiquement la France; il a dit à diverses reprises, que ses sympathies étaient contre son pays pour l'Allemagne, et ces odieux propos ont soulevé la réprobation de tous, aussi bien des étrangers que des Français; un général américain, qui se trouvait présent, a relevé, avec une énergie dont tout cœur français doit être touché, l'indignité de l'agent diplomatique.

La pièce qu'on va lire relate l'événement: Procès-verbal dressé pendant la traversée de New-York au Havre, sur le paquebot-poste la Normande, le 25 avril 1884.

Pendant la traversée qui s'achève, l'un des passagers, M. Poitevin, chancelier du consulat de France à New-York, a tenu, à plusieurs reprises, des propos tendant à affirmer sa sympathie pour l'Allemagne et à irriter gravement les sentiments de ses compatriotes.

M. le général américain Tévis, officier de la Légion d'honneur et qui a commandé bravement une division française pendant la guerre de 1870-1871, était résolu à poursuivre l'auteur de ces propos, mais il n'a pu contenir son indignation et il a traité de « misérable. »

M. Poitevin n'a pu trouver de témoins parmi ses compatriotes, et a dû se retirer dans sa chambre.

Nous avons assisté à cet incident dont nous certifions l'exactitude. Signé: Marquis de Frayssier, capitaine de frégate; G. Goy, Dauphinot, J. Courtin, et autres membres du comité consultatif des arts et manufactures.

M. le général américain Tévis, officier de la Légion d'honneur et qui a commandé bravement une division française pendant la guerre de 1870-1871, était résolu à poursuivre l'auteur de ces propos, mais il n'a pu contenir son indignation et il a traité de « misérable. »

M. Poitevin n'a pu trouver de témoins parmi ses compatriotes, et a dû se retirer dans sa chambre.

Nous avons assisté à cet incident dont nous certifions l'exactitude. Signé: Marquis de Frayssier, capitaine de frégate; G. Goy, Dauphinot, J. Courtin, et autres membres du comité consultatif des arts et manufactures.

M. le général américain Tévis, officier de la Légion d'honneur et qui a commandé bravement une division française pendant la guerre de 1870-1871, était résolu à poursuivre l'auteur de ces propos, mais il n'a pu contenir son indignation et il a traité de « misérable. »

M. Poitevin n'a pu trouver de témoins parmi ses compatriotes, et a dû se retirer dans sa chambre.

Nous avons assisté à cet incident dont nous certifions l'exactitude. Signé: Marquis de Frayssier, capitaine de frégate; G. Goy, Dauphinot, J. Courtin, et autres membres du comité consultatif des arts et manufactures.

M. le général américain Tévis, officier de la Légion d'honneur et qui a commandé bravement une division française pendant la guerre de 1870-1871, était résolu à poursuivre l'auteur de ces propos, mais il n'a pu contenir son indignation et il a traité de « misérable. »

M. Poitevin n'a pu trouver de témoins parmi ses compatriotes, et a dû se retirer dans sa chambre.

Nous avons assisté à cet incident dont nous certifions l'exactitude. Signé: Marquis de Frayssier, capitaine de frégate; G. Goy, Dauphinot, J. Courtin, et autres membres du comité consultatif des arts et manufactures.

M. le général américain Tévis, officier de la Légion d'honneur et qui a commandé bravement une division française pendant la guerre de 1870-1871, était résolu à poursuivre l'auteur de ces propos, mais il n'a pu contenir son indignation et il a traité de « misérable. »

M. Poitevin n'a pu trouver de témoins parmi ses compatriotes, et a dû se retirer dans sa chambre.

Nous avons assisté à cet incident dont nous certifions l'exactitude. Signé: Marquis de Frayssier, capitaine de frégate; G. Goy, Dauphinot, J. Courtin, et autres membres du comité consultatif des arts et manufactures.

M. le général américain Tévis, officier de la Légion d'honneur et qui a commandé bravement une division française pendant la guerre de 1870-1871, était résolu à poursuivre l'auteur de ces propos, mais il n'a pu contenir son indignation et il a traité de « misérable. »

M. Poitevin n'a pu trouver de témoins parmi ses compatriotes, et a dû se retirer dans sa chambre.

Deux noms sont mis en avant pour ces fonctions: celui de l'amiral Duperré et celui d'un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères.

### LES ÉLECTIONS MUNICIPALES EN PROVINCE

Dans le 1er arrondissement, il y a ballottage en faveur de la liste du comité central des républicains radicaux avec 4844 voix, contre la liste socialiste qui a 2135 voix et la liste conservatrice qui en a 2917.

Dans le 3<sup>e</sup> arrondissement un seul candidat est élu; il appartient à la liste du comité central. Il y a ballottage pour le reste des conseillers à élire, entre la liste du comité et la liste socialiste. Les conservateurs ne présentent pas de liste.

M. Guillon, candidat central l'emporte dans les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements. Sa liste est en ballottage, mais avec une forte avance sur ses concurrents dans les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements.

Châlons-sur-Saône, 4 mai. La liste républicaine opportuniste, composée des conseillers sortants, a passé à une forte majorité, environ 750/0, contre les listes radicale et socialiste.

Caen, 4 mai. La liste républicaine a été élue à une forte majorité.

Angers, 4 mai. 23 candidats républicains ont été élus conseillers municipaux, il y a 9 ballottages. M. Guillon, ancien maire d'Angers, vient de mourir subitement.

Nous recevons les dépêches suivantes. A Versailles, il y avait deux listes républicaines. Dix candidats portés sur les deux listes ont passé. Dix immédiatement après, le premier de la liste opportuniste, M. Remilly, qui n'a manqué la majorité que d'une voix. Pour le reste, ballottage. St-Sauveur-le-Vicomte. — Sept conseillers conservateurs ont été élus. Quatorze candidats portés sur la liste républicaine, passent avec une faible majorité de 66 voix. Parmi les élus est M. Foubert, sénateur et maire de la commune.

Macron, 5 mai. Deux conseillers municipaux seulement, sur 27, ont été élus. Il y a 25 ballottages. Les candidats qui ont obtenu le plus de voix, après les élus, appartiennent en nombre à peu près égal à la liste opportuniste et à la liste radicale.

La liste conservatrice est en minorité, mais avec un plus grand nombre de voix qu'aux précédentes élections municipales.

Chalon-sur-Saône, 5 mai. On connaît les résultats de 30 communes de Saône-et-Loire. Les listes républicaines ont passé partout.

Montcaux-les-Mines, les républicains modérés l'ont emporté à une grande majorité sur les républicains intransigeants.

Nancy, 5 mai. La liste républicaine a triomphé. Deux ballottages seulement, et entre républicains.

Poitiers, 5 mai. 18 républicains et 5 conservateurs ont été élus. Il y a 7 ballottages, qui sont favorables aux républicains, et 1 liste radicale.

Châtelleraut, Loudun, Civray et Montmorillon, les anciens conseillers républicains sont réélus.

Perpignan, 5 mai. Il y a ballottage: la liste républicaine l'emporte toutefois de 1,700 voix sur la liste conservatrice.

Sur 25 conseillers élus à Angoulême, 18 appartiennent à l'ancien conseil. Il y a 2 ballottages. L'élément radical est représenté dans le nouveau conseil.

Cherbourg, 5 mai. La liste du maire a été battue. M. Gouze, maire, n'est arrivé que trente-troisième, pour vingt-sept candidats à élire.

Sept candidats de la liste d'opposition de l'Union républicaine, parmi lesquels M. Emmanuel Liais et M. Davant, astronomes, ont été élus. Un seul candidat de la liste du maire a passé.

Deux candidats du parti ouvrier, portés sur la liste d'opposition, ont obtenu 1,306 et 1,311 voix sur 4,435 votants.

Nantes, 3 mai. La liste conservatrice a été élue à Ancenis. A Châteaubriant et à Palmbeuf, les républicains ont triomphé.

Quatre communes, dont Guérande et Varades, ont été gagnées par les républicains. Ils en ont perdu à peu près autant.

À Bressac, M. Fidèle Simon a été élu également avec toute sa liste, contre le marquis de Talhouët. Dans le reste du département, la situation n'a pas changé, et la grande majorité reste conservatrice.

Les résultats de Saint-Nazaire et de Chantenay ne sont pas encore connus.

Clermont-Ferrand, 5 mai. Les élections n'ont donné qu'un seul résultat: il y a 25 ballottages. La liste républicaine est en tête.

Chantenay, 5 mai. Onze candidats, portés simultanément par les républicains radicaux et les républicains modérés, sont élus.

Les quatre membres les plus notables de la liste de coalition. Chaque nom proclamé était accueilli par les applaudissements de la foule massée sur la place.

Les nouvelles de l'intérieur sont très favorables: 69 communes connues donnent 50 listes républicaines et seulement 9 bonapartistes.

Dans l'arrondissement de Sartène, 13 communes, dont il y avait des municipalités bonapartistes, n'ont pas eu d'élections: les maires ont prétexté la crainte des troubles ou des raisons diverses.

Un incident amusant s'est produit à St-André-de-Cotone (arrondissement de Bastia), où le maire a fait savoir au sous-préfet, que la veille, ayant fait la noce, il était très fatigué et ajournait pour ce motif les élections.

La France a reçu de son correspondant particulier des dépêches signalant les manœuvres de l'administration. Contrairement à tous les précédents un seul bureau de vote a été formé pour la ville entière. Le gendarmier est intervenu à plusieurs reprises, de temps à autre, on ferme les portes de l'Hotel de Ville; les citoyens qui ne pouvant arriver à la salle du vote sont repoussés à coups de crosse.

M. Déraldi, député, maire et candidat, préside les opérations et dirige sa police. Le commissaire de police, revêtu de son écharpe sans doute trop tordue, est expulsé par l'adjoint Bossni.

Aucun journal n'arrive. L'agitateur est profondu. Hier, à onze heures du soir, un Ajacéen, Maracchi, a été frappé d'un coup de couteau au bas-ventre. La blessure est mortelle.

On vient de recevoir une dépêche annonçant que M. Attochi, maire de Torgia-Cardo, canton de Stemarisco, vient d'être tué d'un coup de fusil.

### REVUE DE LA PRESSE

Les élections de Paris. Le résultat des élections municipales confirme nos prévisions, écrit M. Edouard Hervé dans le Soleil.

Nous avions dit que depuis 1881 il se produisait à Paris un mouvement lent mais continu, de gauche à droite. Les journaux républicains, au contraire, prétendaient que les succès obtenus par les conservateurs, depuis 1881, n'étaient que l'effet du hasard. Ils prétendaient que les sièges gagnés par nous depuis cette époque allaient être reconquis par la gauche.

Or, voici ce qui se passe: aucun des sièges que nous avons gagnés n'est perdu, et nous sommes en voie d'en gagner d'autres.

En effet, nous avons, dès le premier tour de scrutin, battu les conservateurs.

Parmi les ballottages, il y en a trois qui nous donneront sûrement la majorité. M. Bartholoni sera élu au second tour de scrutin dans le quartier de Saint-Thomas d'Aquin. M. Acoque dans le quartier de la Muette et M. Georges Berry dans le quartier de la Chaussée-d'Antin.

Quatre autres ballottages se présentent dans des conditions très favorables. M. Lerolle, qui a seulement dix voix de moins que M. Hovelacque, peut regagner ce faible écart. M. Nicoullaud, qui est en tête du scrutin dans le quartier Saint-Georges, a des chances sérieuses de passer au second tour.

M. Gauthier Lathuille, dont la candidature avait été posée à la dernière heure dans le quartier des Batignolles, a plus de 4,700 voix. Il dépassera largement ce chiffre au second tour et peut fort bien être élu. Nous en dirons autant de M. Breton à la Porte-Dauphine.

En effet, pas tout à fait, dans presque tous les quartiers dont la droite avait déjà pris possession, elle obtient cette fois des majorités plus considérables.

En 1881, M. Riant avait 2,230 voix; en 1884, il a 2,698 voix.

En 1881, M. Binder père avait 1,261 voix; en 1884, M. Binder fils a 1,348 voix.

En 1881, M. Marius Martin avait 573 voix; en 1884, il a 613 voix.

En 1881, M. Cochin avait 1,211 voix; en 1884, M. Cochin a 1,273 voix.

En 1881, M. Gamard avait 576 voix; en 1884, M. Gamard a 753 voix.

Enfin, M. Amédée Dufaure, qui se présentait pour la première fois et qui a été combattu avec une extrême ardeur, est nommé par 1,809 voix contre M. Watel fils qui, malgré le nom de son père et l'appui de l'administration, ne réunit que 925 voix.

Ces résultats sont encourageants pour les conservateurs. Ils auraient pu être plus favorables encore si l'on avait eu des scrutins dans un plus grand nombre de quartiers, comme nous l'avions conseillé.

On voit que non-seulement la gauche ne gagne plus de terrain à Paris, mais qu'elle en perd un peu. C'est ce que nous avons toujours soutenu, malgré les sourires d'incrédulité de nos adversaires et aussi de quelques-uns de nos amis.

Les nouveaux torpilleurs de la marine. Sommes-nous à la veille d'une révolution dans la tactique navale? Telle est la question que se pose et que résout affirmativement M. Gabriel Charma dans une intéressante étude que publie la Revue politique et littéraire.

On sait que, depuis une dizaine d'années environ, les divers Etats européens, la France surtout, ont consacré des sommes considérables à la construction de cuirassés. Blindage perfectionné et capable de résister aux plus forts boulets, cloisons épaisses pour atténuer les terribles effets des voies d'eau, éperons, etc., rien n'a été épargné pour assurer à ces énormes masses les chances de succès en cas de conflit maritime. C'est par centaines de millions qu'il faut chiffrer les dépenses faites dans ce but, et la France en particulier est à la veille de se trouver plus riche en navires de guerre que l'Angleterre elle-même.

L'endroit le plus favorable à une attaque, ils arrivent... protégés par la nuit, couverts par l'obscurité, précipités par le terreux qui inspire leur approche. Ils filent droit vers une masse énorme qui distingue toujours, qu'ils ne peuvent confondre avec aucune autre chose. Si quatre d'entre eux s'attachent à un cuirassé, quelque mouvement que fasse celui-ci, il sera entraîné vers l'un d'eux au moins par sa propre vitesse aussi bien que par celle du torpilleur lui-même.

Pou-êtré deviendra-t-il à distinguer et à couler un ou deux de ses adversaires; mais les autres, courant sur lui à toute vapeur, lui feront cruellement expier le succès d'un moment. Frappé d'un coup invisible et meurtrier, il sombrera au milieu de la lutte, s'affaissant dans l'ombre avec la rapidité de la foudre et couvrant la mer des débris de ce qui fut une légion d'hommes et l'un